

N^o 4
 L'an mil huit cent cinquante quatre, le trentième jour du
 mois de Mai, à neuf heures du matin, en la mairie et pardevant
 Philippe Joseph nous Louis Joseph Obert Maire officier de l'état civil de la
 Commune de Wisnerne, Canton et arrondissement de Saint-
 Omer, Département du Pas de Calais, ont comparés publiquement en la maison commune de Philippe Joseph Dusautoir
 manouvrier, né à Arques, Canton de Saint-Omer, Département du

Pas de Calais, le trente septembre mil huit cent vingt deux,
 ainsi qu'il résulte de son acte de naissance qu'il épouse a répri-
 sente et domicilié à Setques, fils majeur légitime de Philippe
 Joseph Dusautoir, manouvrier et de Marie Chéresse
 Lécroy domiciliés audit Setques ici présents et consentants d'une
 part Et demoiselle Rosine Joseph Hulot, papetière, née à
 Wisnerne, le vingt neuf Mars, mil huit cent vingt cinq, ainsi qu'il
 résulte des registres de cette commune et y domiciliée fille majeure
 légitime d' Aimable Joseph Hulot, manouvrier, et de Marie
 Etabelle Raymond domiciliés en cette dite commune, ici présents
 et consentants d'autre part. Sur notre interpellation les comparants
 nous ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage.
 Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage
 projeté entre eux et dont les publications ont été faites de droit
 les porte de la maison commune de Wisnerne savoir la première
 le quatorze du présent mois de Mai et la seconde le vingt un
 dudit mois, jour de dimanche, à l'heure de midi et en la commune
 de Setques les mêmes jours le même mois et la même année
 ainsi qu'il appert du certificat de l'écrit N^o 1 le Maire de
 la dite commune de Setques lequel nous a été représenté et consta-



